



Compte rendu CAPN de titularisation des Inspecteurs stagiaires promotion 2013-2014

Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

La journée du 26 juin était le point d'orgue d'une semaine de mobilisations interprofessionnelles à l'appel de la CGT. Elle a été marquée par 117 manifestations et rassemblements. Depuis lundi, des arrêts de travail ont eu lieu dans des entreprises de la métallurgie, des papeteries, des commerces, les grands magasins de Paris, dans le secteur de l'énergie, les services, les transports, les infrastructures routières, les ports. Sous des formes diverses et souvent dans l'unité syndicale, les salariés marquent leur volonté d'imposer d'autres solutions à la crise. Ils rejettent les politiques d'austérité à l'œuvre dans notre pays. Ces mobilisations augurent d'un été revendicatif et pèseront sur la conférence sociale des 7 et 8 juillet.

Depuis son arrivée au pouvoir, le Gouvernement n'a de cesse d'orienter ses choix et décisions vers un affaiblissement de ce qui scelle la cohésion sociale et la solidarité de notre pays.

De la Sécurité Sociale aux Services Publics, il attaque de front tout ce qui relève de l'intérêt général et de la réponse aux besoins des populations qui l'ont élu.

Il est beaucoup plus généreux quand il s'agit de servir les intérêts particuliers des privilégiés.

La casse d'une entreprise de Service Public comme la SNCF participe de cette politique régressive. La CGT soutient le mouvement des cheminots dans leur lutte pour le maintien des services publics de proximité et leurs revendications salariales.

La Fonction Publique et les services Publics sont des acteurs économiques et constituent une richesse pour un pays.

A ce titre, il est urgent et impératif d'en finir avec les suppressions d'emplois dans de nombreux secteurs de la Fonction publique et avec les politiques d'austérité, le gel du point d'indice et la perte de pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés.

Pour la CGT, il est impératif de relancer la demande pour pouvoir relancer l'économie. Les chiffres de la croissance pour le 1er trimestre 2014 en apportent une fois de plus la démonstration. Cela passe nécessairement par une augmentation significative des revenus, le « dégel » du point d'indice dans la Fonction publique et l'augmentation du SMIC à 1 700 euros.

Cette politique d'austérité se répercute au quotidien sur nos services, qui connaissent les sous-effectifs et la désorganisation dues à l'empilement des restructurations incessantes. Les réalités de nos services, ce sont aussi la dégradation des conditions de travail, avec notamment bien souvent des travaux immobiliers en sites occupés qui perdurent, la réduction des espaces de travail et des conditions d'accueil et de réception du public qui se détériorent.

Montreuil, le 22 juillet 2014

Syndicat national
CGT Finances Publiques

● Case 450 ou 451
263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX
● dgfip@cgt.fr
● www.financespubliques.cgt.fr
● Tél. : 01.55.82.80.80

Concernant la CAPN qui nous occupe aujourd'hui à savoir celle de titularisation de la promotion 2013-2014 des inspecteurs des Finances Publiques:

Lors des dernières RTA (réunion technique d'approfondissement) la CGT Finances Publiques a dénoncé à maintes reprises la qualité du dialogue social sur les différentes thématiques de l'ENFiP. Le manque total de marge de manœuvre et la non prise en compte quasi systématique des observations et revendications des organisations syndicales rendent la CGT Finances Publiques très pessimiste quant à l'amélioration de cette scolarité fusionnée mise en place dans la précipitation.

Malgré quelques ajustements, souvent obtenus suite à des rapports de force, la formation des inspecteurs stagiaires des Finances Publiques reste insatisfaisante dans bien des domaines. La CGT Finances Publiques rappelle donc à la DG l'urgence de prendre en compte les revendications des inspecteurs portées par leurs représentants CGT Finances Publiques :

- ✓ la modification impérative et concertée du règlement intérieur du Conseil de Promotion, la CGT persiste sur la nécessité de rétablir un réel dialogue social à l'ENFiP !
- ✓ le SPM doit être pris en compte dans le délai de séjour des inspecteurs stagiaires. Suite aux nombreuses remontées des IS de la promotion 2012/2013 durant leur stage (absence de tuteur, signature, objectifs, réelle prise de poste, etc...) le discours de la Direction Générale justifiant sa décision au motif que pendant cette période les inspecteurs ne sont pas en production ne tient plus ! Aucun inspecteur de cette promotion n'a en effet pu obtenir de mutation au 1^{er} septembre 2014, même lorsqu'ils prouvaient avoir été " en production " pendant leur stage !
- ✓ ce même motif est utilisé pour justifier un régime indemnitaire différencié pendant le stage, pour la promotion 2012/2013 il perdure... Ces inspecteurs ne seraient ils pas encore tout à fait en production ? Ces motifs avancés par la direction générale ne sont qu'un prétexte pour faire passer une décision unilatérale. Pour les inspecteurs et la CGT Finances Publiques ces décisions ne passent pas ! La DG doit remédier immédiatement à la situation et régulariser le régime indemnitaire de ces inspecteurs en urgence ;
- ✓ la scolarité reste trop dense, elle doit être allongée et doit comporter plus de véritables stages professionnels. La semaine doit être réorganisée avec 3 demi journées libérées dont le lundi matin et le vendredi après midi.

- ✓ La CGT Finances Publiques revendique une partie carrière ramenée à 4 mois, pour permettre dès la rentrée de janvier à chaque stagiaire de s'investir dans une formation professionnalisante et lui laisser le temps d'acquérir les connaissances nécessaires à sa future prise de poste sans que cela ressemble à un véritable marathon.

La CGT fait le constat amer concernant le contrôle de connaissances, que cette année encore les stagiaires ont d'avantage vécu un concours bis, avec des évaluations denses, souvent trop longues, mal calibrées et surtout concentrées sur la partie filière, s'enchaînant à un rythme effréné. Ce contrôle de connaissances laisse aux stagiaires un sentiment d'opacité, où la note est difficilement contestable, en particulier la note d'oral qu'il s'agisse de l'oral individuel ou collectif. Le peu d'explication sur cette note laisse trop souvent un sentiment d'incompréhension aux stagiaires, un débriefing à la fin de ce type d'épreuve doit devenir la règle et permettre aux stagiaires de mieux comprendre leurs points faibles.

- ✓ Les semaines précédant les évaluations doivent être dédiées aux reformulations, force est de constater que cela n'a pas été respecté. La CGT Finances Publiques avait déjà dénoncé le refus de l'administration d'arrêter le programme de révision une semaine avant chaque épreuve comme cela se faisait par le passé !

Concernant les cours de soutien, la CGT continue de revendiquer une détection précoce des stagiaires en difficulté, et une réelle adaptation de ces cours aux situations individuelles. Nous réinsistons sur la nécessité de proposer des cours de méthodologie en début de scolarité. Pour la CGT Finances Publiques, le soutien à l'ENFiP est un sujet qui mérite une large concertation.

La CGT Finances Publiques rappelle son opposition totale à la NAP (note administrative de participation), opaque et non susceptible de recours, elle permet pourtant de choisir de titulariser ou non un stagiaire avant l'épreuve de rattrapage.

La CGT Finances Publiques profite de cette CAP pour interpeller la DG et l'ENFiP sur plusieurs autres sujets, puisque la RTA du 12 juin ne s'est toujours pas tenue et que vu la date avancée nous avons de doutes sur son report avant l'été.

Concernant le recrutement par voie contractuelle de personnels handicapés, la CGT réaffirme sa ferme opposition à cette forme de recrutement, privant de fait certains personnels de droits et créateur de discriminations. Lors du dernier GT sur le handicap, l'ENFiP avait fait des propositions d'adaptation de la scolarité qui pour la CGT Finances Publiques, allaient dans le bon sens. La rentrée étant dans 2 mois, quelles sont les avancées sur ce point et quelles adaptations vont être mises en place dès septembre 2014 ?

A l'époque de la dématérialisation, et avec les projets de l'administration de tendre vers le tout dématérialisé, la CGT dénonce avec virulence la suppression du Wi Fi dans les chambres des Gourlettes pour la prochaine rentrée ! Avec la non mixité des publics (à l'exception de celle de

l'an prochain) et le taux de recrutement catastrophique de la DGFiP, la CGT sait que l'ARENFiP commence à connaître certaines difficultés. En réduisant la qualité de l'offre (suppression du restaurant, aujourd'hui suppression du Wi Fi etc ...), l'ARENFiP ne tend pas à une politique lui permettant de continuer à offrir des services attractifs ! La CGT s'interroge donc fortement sur l'objectif poursuivi et espère avoir durant cette CAP quelques éléments expliquant ces choix !!

La CGT Finances Publiques fait donc le même constat, des décisions mises en place sans dialogue et sans concertation. Malheureusement, la CGT Finances Publiques constate que les rares changements pèsent de plus en plus sur la qualité de la formation et les conditions de vie au travail des stagiaires !

Compte rendu sur la CAP de titularisation des inspecteurs stagiaires des Finances Publiques

Titularisation des inspecteurs stagiaires des Finances Publiques

Après lecture des déclarations liminaires, la Présidente de la CAP a répondu sur certains points :

- ▶ **Concernant l'amélioration des conditions de scolarité** : la direction nous renvoie à un éventuel GT sur le sujet au sein des instances de l'ENFiP.
- ▶ **S'agissant de l'accueil des stagiaires dans les écoles**, il nous a été répondu que l'ARENFiP aurait un «bel avenir» et était un «outil indispensable» pour l'accueil des stagiaires, sans pour autant prendre d'engagement sur la qualité et la pérennité des services, comme le wifi ou la restauration.

Sur l'accueil des stagiaires handicapés, la direction nous renvoie vers une CAP spécifique pour la catégorie B. Les propositions mises en avant par la CGT lors du dernier GT sont en cours d'expertise.

Sur le régime indemnitaire et le logement, la direction nous renvoie une nouvelle fois vers d'autres instances.

Face à cette opposition de la direction à évoquer toutes ces problématiques lors de cette CAPN, la CGT met en avant les dysfonctionnements du dialogue social au sein de l'ENFiP, qui nous conduit à interpeller la direction sur tous ces sujets du fait du manque de dialogue au sein des instances représentatives de l'ENFiP. La CGT rappelle également que les organisations syndicales ne sont pas représentées au sein de l'ARENFiP qui est une association indépendante de la DGFiP. La CGT s'inquiète d'une éventuelle «privatisation» ou de la destruction pure et simple de l'ARENFiP dont les services ne couvrent plus les besoins des agents.

Sur les inspecteurs stagiaires ayant suivi la spécialité Gestion Publique et affectés à la DVNI, pour la direction cela doit être vu comme un épiphénomène venant de la non transmission aux directions nationales de la spécialité suivie par les inspecteurs stagiaires durant leur scolarité. Les représentants de l'ENFiP ont relevé que cela leur avait posé un problème d'organisation et qu'un groupe spécifique pour les quatre agents concernés avait été mis en place cette année pour adapter leur formation. Pour la CGT il est primordial que

les directions nationales respectent la spécialité suivie par les Inspecteurs stagiaires lors de leur formation. D'autant que les représentants de l'ENFIP ne peuvent pas garantir qu'une adaptation du cursus de formation serait possible pour les années suivantes.

Concernant l'amélioration de la scolarité : La direction a mis en place lors du dernier CTL de l'ENFIP cinq GT avec des chargés d'enseignement afin d'évaluer :

- ✓ L'évaluation des acquis
- ✓ Les outils pédagogiques
- ✓ La méthode
- ✓ La gestion des enseignants
- ✓ Le calendrier des formations.

La présentation de l'ensemble de ces travaux se fera lors du CTL de l'ENFIP en septembre.

La CGT restera vigilante concernant les remontées faites par les Inspecteurs stagiaires et les chargés d'enseignement ainsi que sur les évaluations. Nous demandons la mise en place d'une réunion avec les organisations syndicales et les responsables pédagogiques afin de modifier l'organisation et le déroulement de la scolarité.

Concernant les premières affectations, une note a été envoyée à chaque direction locale précisant la spécialité des inspecteurs stagiaires afin que cette spécialité soit respectée lors des affectations locales. La CGT sera vigilante à ce que cette note et la spécialité des IFIP nouvellement affectés soit respectée.

Vote pour la titularisation de 388 inspecteurs stagiaires des Finances Publiques

Pour : administration, FO, Solidaires, CFDT
Et CGT

Vote pour le redoublement de deux inspecteurs stagiaires :

Pour : administration, FO, Solidaires, CFDT
Et CGT

Vote pour le reversement d'un inspecteur stagiaire en catégorie C :

Pour : administration, FO, Solidaires

La CGT et la CFDT refusent de voter sur ce point

Concernant ce dossier la CGT ne souhaite pas participer au vote estimant qu'au vu des circonstances particulières l'administration pourrait reverser l'agent de A en B en ne l'obligeant pas à suivre la scolarité de contrôleur.